**Objet : Préavis de grève**

**Grenoble, le 26 août 2011**

Madame l'Inspectrice d'académie,

Conformément à la législation en cours (décret N° 2008-1246 du 1er décembre 2008) nous avons l'honneur de déposer auprès de vos services un préavis de grève pour la journée du 8 septembre 2011 afin de permettre à nos collègues de soutenir les revendications qui suivent.

Les mesures que vous avez prises en avril et en juin ne sont pas de nature à répondre aux revendications des délégations

Comme nous l'indiquions dans notre préavis de grève pour le CTP d'avril 2011, cela ne va ni améliorer nos conditions de travail déjà fortement dégradées ni contribuer à la réussite de tous les élèves.

- Effectifs : Les constats des écoles montrent des effectifs par classe très chargés pour cette rentrée. Nous refusons les seuils proposés et dénonçons la volonté de globaliser les effectifs C'est par école et non par commune que doit être organisée la carte scolaire (article D211-9 du Code de l'éducation).

- Les fusions d'écoles ne doivent pas être utilisées comme levier pour « économiser » des postes.

- Les dérogations accordées par les maires doivent être prises en compte dans les effectifs des écoles.

- Nous contestons la refonte des Réseaux de Réussite Scolaire qui ne prend pas en compte les réalités du terrain.

D'autre part, partout en Isère, nous demandons :

- Des réseaux d'aide complets et en nombre suffisant.

- l'assurance d'un accueil de qualité pour les élèves en situation de handicap, une formation et un véritable statut pour les personnels les accompagnant.

- Un nombre suffisant de remplaçants pour couvrir l'ensemble des besoins.

- une véritable formation professionnelle initiale et continue : enseigner est un métier qui s'apprend !

Comment allons-nous réduire ainsi les inégalités en matière de réussite scolaire ?

Ce préavis de grève concerne tous les personnels enseignants du premier degré de l'Isère pour la journée du jeudi 8 septembre 2011.

Nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice d'académie, à notre attachement au service public d'éducation.

Les secrétaires départementaux des syndicats du premier degré: de l'Isère

Gabrielle Beyler SNUipp-FSU, Martine Jarry SNUDI-FO, Daniel Chevrolat SGEN CFDT, Patrick Maurey SE-UNSA, Denis Polère PAS 38-UDAS